

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00739

Numéro SIREN : 524 176 229

Nom ou dénomination : KERZIOU

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 3377

KERZIOU

Société Par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 euros
Siège social : La Tuilière - Centre Commercial Les Deux Places
13127 VITROLLES
RCS SALON DE PROVENCE 524 176 229

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 JANVIER 2019**

**Certifié conforme
Par le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'K' followed by a horizontal line and a small dot.

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	117 502	109 158	8 344
Fonds commercial (1)	2 334 462		2 334 462
Autres immobilisations incorporelles	470 633	178 230	292 403
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	198 841	189 652	9 188
Constructions	328 021	327 753	267
Installations techniques, matériel et outillage industriels	878 898	846 122	32 775
Autres immobilisations corporelles	3 443 214	3 168 900	274 314
Immobilisations corporelles en cours	2 507 673		2 507 673
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	3 939 480		3 939 480
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés	724 913		724 913
Prêts	6 681		6 681
Autres immobilisations financières	24 128		24 128
	14 974 446	4 819 816	10 154 629
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements	6 188		6 188
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	1 359 434		1 359 434
Avances et acomptes versés sur commandes	42 751		42 751
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	15 484		15 484
Autres créances	1 144 221		1 144 221
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	99 625		99 625
Charges constatées d'avance (3)	55 912		55 912
	2 723 614		2 723 614
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	17 698 060	4 819 816	12 878 244
(1) Dont droit au bail			113 420
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

	31/01/2019	31/01/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 760 215	-2 406 686
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-185 364	-353 529
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		269 850
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 901 580	-2 446 365
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	73 501	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 501	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 839 742	8 412 336
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 143 788	1 838 307
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 350	5 618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 076 131	1 953 538
Dettes fiscales et sociales	509 680	566 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 038 576	52 496
Autres dettes	94 054	81 905
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	15 706 322	12 910 628
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 878 244	10 464 263
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 784 727	3 456 581
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 917 245	9 448 430
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	382 130	1 282 922
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	23 467 489	23 342 248
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	506 338	441 910
Chiffre d'affaires net	23 973 828	23 784 158
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	26 535	54 040
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	64 638	11 397
Autres produits	29 299	34 195
Total des produits d'exploitation (I)	24 094 299	23 883 791
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	19 390 965	18 884 276
Variations de stock	-84 454	384 669
Achats de matières premières et autres approvisionnements	59 196	53 053
Variations de stock	-2 354	-674
Autres achats et charges externes (a)	2 118 843	2 111 117
Impôts, taxes et versements assimilés	279 883	290 040
Salaires et traitements	2 014 016	1 997 114
Charges sociales	542 972	516 408
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	147 011	164 370
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 045	31 667
Total des charges d'exploitation (II)	24 476 123	24 432 041
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-381 824	-548 251
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	169 525	148 323
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	33 547	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	203 072	148 323
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	129 091	122 446
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	129 091	122 446
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	73 981	25 876
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-307 843	-522 375

Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	198 991	64 368
Sur opérations en capital	4 021 958	125 008
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	269 850	
Total des produits exceptionnels (VII)	4 490 799	189 376
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	138	4 085
Sur opérations en capital	4 291 808	17 379
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	73 641	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 365 587	21 464
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	125 212	167 912
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 733	-933
Total des produits	28 788 170	24 221 489
Total des charges	28 973 534	24 575 019
BENEFICE OU PERTE	-185 364	-353 529
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 360	17 335
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	169 429	146 194
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 288	577

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019,
dont le total est de 12 878 244 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant une perte de 185 364 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés en charge selon leur nature (art. 321-10.1 du PCG).

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

La méthode des composants qui consistent à ventiler une immobilisation corporelle en fonction des différents éléments significatifs qui la composent, n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

Stocks

Les marchandises sont évaluées au dernier prix d'acquisition connu, prix 3 fois net majoré des frais sur achats (cotisations et transports).

Les articles en stock sont évalués selon les familles, soit à leur prix d'acquisition, soit par référence à leur prix de vente auquel est appliqué un coefficient réducteur représentant la marge bénéficiaire propre à chaque famille d'articles.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 96 983 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2018 dont le remboursement est demandé, en l'absence d'IS est de 104 700 euros.

Règles et méthodes comptables

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement au travers de la mise en réserve du résultat dégagé sur ce crédit.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Réalisation d'un contrat de fiducie-sureté le 22 novembre 2018 entre la société KERZIOU, en qualité de constituant, Maître Jean-François MORVAN, en qualité de Fiduciaire et les banques ARKEA et BPI FRANCE et la Société Immobilière LECASUD (SIL) en qualité de bénéficiaires.

Objet du contrat :

Les parties présentes à l'acte conviennent expressément que la présente convention constitue une convention de fiducie sûreté au sens de l'article 2011 et suivants du code civil et des articles 2372-1 et suivants du Code Civil.

Le présent contrat de Fiducie prend effet à sa date de signature soit le 22 novembre 2018 et restera en vigueur jusqu'au remboursement complet par la société Kerziou de toutes les sommes dues aux banques au titre du prêt bancaire ARKEA et du prêt bancaire BPIFRANCE et au remboursement complet par la société KERZIOU de toutes les sommes dues à la SIL sans pouvoir excéder quatre-vingt-dix-neuf-ans.

Dans le but de garantir le remboursement des Prêts Bancaires ARKEA et BPI FRANCE et du Prêt SIL en capital, intérêts, frais et accessoires, le Constituant (SAS KERZIOU) a transféré provisoirement la propriété des titres de participation Vitrim, au Fiduciaire (Maitre Jean-François Morvan), afin que ce dernier les conserve dans le Patrimoine d'Affectation, tant que la société KERZIOU ne se sera pas complètement acquittée de sa dette à l'égard des Banques en priorité au titre des Prêts Bancaires ARKEA et BPI FRANCE, et tant que la société KERZIOU ne se sera pas complètement acquittée de sa dette à l'égard de SIL en second rang au titre du Prêt SIL, dans les conditions contractuellement prévues au Contrat de Prêt Bancaire ARKEA eUou au Contrat de Prêt Bancaire BPI FRANCE eUou au Contrat de Prêt SIL, à charge pour le Fiduciaire:

- soit de transférer le Patrimoine Fiduciaire aux Bénéficiaires dans les conditions prévues ci-après, dans l'hypothèse où les dettes de la société KERZIOU au titre du Prêt Bancaire ARKEA et/ou du Prêt Bancaire BPI FRANCE et/ou du Prêt SIL n'auront pas été totalement remboursées;

- soit de restituer le Patrimoine Fiduciaire au Constituant, dans l'hypothèse où les dettes de la société KERZIOU au titre du Prêt Bancaire ARKEA, du Prêt Bancaire BPI FRANCE et du Prêt SIL auront été totalement remboursées.

Pour les besoins du contrat de Fiducie et conformément à l'article 2372-2 du Code Civil, à la date des présentes, la valeur des Actifs Fiduciaires, objet du transfert dans le patrimoine Fiduciaire, est estimée, compte tenu de la situation active et passive de la société à 6.053.673,58€ (six millions cinquante trois mille six cent soixante treize euros et cinquante huit centimes pour les 20.098 titres soit trois cent un euros et vingt et centimes (301,21€) la part sociale(valeur arrondie).

Le constituant fera, le cas échéant, son affaire du paiement, à bonne date, de tout impôt dû au titre des résultats de la fiducie.

Les Actifs fiduciaires demeurent soumis au régime mère-fille , conformément à l'article 145 du CGI, le fiduciaire exerçant les droits de vote dans le sens déterminé par le Constituant, dans les limites prévues à l'article 12 du présent Contrat de fiducie.

Faits caractéristiques

De même, les Actifs Fiduciaires demeurent soumis au régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du CGI, le Fiduciaire exerçant les droits de vote dans le sens déterminé par le constituant, dans les limites prévues à l'article 12 du présent contrat de fiducie.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 334 462			2 334 462
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	581 962	6 174		588 136
Immobilisations incorporelles	2 916 424	6 174		2 922 598
- Terrains	198 841			198 841
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	328 021			328 021
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	857 059	21 839		878 898
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 131 251	3 750		3 135 001
- Matériel de transport	123			123
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	296 175	3 551		299 725
- Emballages récupérables et divers		8 364		8 364
- Immobilisations corporelles en cours	158 515	2 349 158		2 507 673
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 969 984	2 386 661		7 356 645
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 212 959	3 938 566	4 212 045	3 939 480
- Autres titres immobilisés	780 916	23 760	79 763	724 913
- Prêts et autres immobilisations financières	35 967	10 725	15 883	30 809
Immobilisations financières	5 029 842	3 973 051	4 307 691	4 695 203
ACTIF IMMOBILISE	12 916 250	6 365 886	4 307 691	14 974 446

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
FONDS DE COMMERCE MAGASIN (TUILDIS)	1 265 326			1 265 326
FONDS DE COMMERCE LASER			34 301	34 301
DROIT AU BAIL	113 420			113 420
FONDS DE COMMERCE CROISSANT CROQ	15 000			15 000
MALI TECHNIQUE FONDS HYPER *			906 414	906 414
Total	1 393 746		940 715	2 334 461

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils continuent à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de nos fonds commerciaux est au moins égale à la valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur nos fonds commerciaux.

*Mali technique affecté au fonds de commerce de l'hypermarché et du Drive appartenant à la société KERZIOU suite à l'absorption de sa filiale TUILDIS (Fusion placée sous le régime de faveur : Article 210 A du CGI).

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	259 579	27 810		287 389
Immobilisations incorporelles	259 579	27 810		287 389
- Terrains	187 717	1 936		189 652
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	326 903	850		327 753
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	836 476	9 647		846 122
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 794 859	93 005		2 887 864
- Matériel de transport	123			123
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 010	12 904		279 914
- Emballages récupérables et divers		999		999
Immobilisations corporelles	4 413 087	119 341		4 532 428
ACTIF IMMOBILISE	4 672 666	147 150		4 819 816

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 246 426 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 681		6 681
Autres	24 128		24 128
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 484	15 484	
Autres	1 144 221	1 144 221	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	55 912	55 912	
Total	1 246 426	1 215 617	30 809
Prêts accordés en cours d'exercice	10 725		
Prêts récupérés en cours d'exercice	15 859		

Produits à recevoir

	31/01/2019	31/01/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	265 296	221 785
Disponibilités		
Total	265 296	221 785

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	269 850		269 850	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	269 850		269 850	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			269 850	

Les amortissements dérogatoires concernaient les frais d'acquisition des parts sociales de la SCI VITRIM. Ils ont été repris sur l'exercice du fait du transfert des titres VITRIM dans le patrimoine de la Fiducie surété (Maître MORVAN)

Notes sur le bilan

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		73 501			73 501
Total		73 501			73 501
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		73 501			

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 701 972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	382 130	382 130		
- à plus de 1 an à l'origine	3 457 611	672 885	1 914 531	870 196
Emprunts et dettes financières divers	8 146 203	2 146 203		6 000 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 076 131	2 076 131		
Dettes fiscales et sociales	507 266	507 266		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 038 576	1 038 576		
Autres dettes	94 054	94 054		
Produits constatés d'avance				
Total	15 701 972	6 917 245	1 914 531	6 870 196
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	3 671 699			

Charges à payer

	31/01/2019	31/01/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 650	4 308
Emprunts et dettes financières divers	44 058	17 359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 505	377 141
Dettes fiscales et sociales	410 273	451 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 247	39 388
Total	783 733	889 690

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	31/01/2019	31/01/2018
Charges d'exploitation	55 912	58 926
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	55 912	58 926

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : 12 884 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A compter du 1er février 2017, la société KERZIOU est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BELAIR. Le groupe est constitué de la société BELAIR, tête de groupe et de ses filiales KERZIOU et VITRIM.

La convention d'intégration prévoit que chaque société du groupe constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et les charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits des filiales ou charges d'impôts liées au régime d'intégration fiscale).

La société BELAIR a opté conformément à l'article 223 I du code général des impôts, pour une imputation du déficit d'ensemble du précédent groupe sur une base élargie à savoir sur la société Kerziou et Vitrim

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 90 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	11	
Ouvriers	71	
Total	90	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	56 695
Engagements de crédit-bail mobilier	11 572
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	68 267
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Suretés réelles

- Nantissement au 1er rang au profit de la BCME et OSEO, du fonds de commerce en garantie des emprunts souscrits.

Valeurs d'Actif : 2 285 160 €

Dette restant due : 667 788 €

- Promesse de nantissement du fonds de commerce du Drive déporté créé en 2011

Valeur d'Actif : PM

Dette restant due : 110 000 €

- Contrat de Fiducie surrété pour garantir les prêts bancaires BPI FRANCE de 1 900 K€ et ARKEA de 1 900K€ en 1er rang : Transfert des titres VITRIM détenus par KERZIOU dans le patrimoine du Fiduciaire.

Valeur comptable de l'actif transféré : 3 939 107€

Dette restant due : 1 951 431 €

- Nantissement du fonds de commerce au profit de BCME et OSEO en garantie des emprunts souscrits pour le refinancement des dettes.

Montant garanti : 2 500 000€

Valeur d'actif : 2 319 462 €

Dette restant due au 31 /01/2019 : 573 128 €

- Nantissement du fonds de commerce et hypothèque conventionnelle sur les parcelles financées au profit de BCME et OSEO en garantie des emprunts souscrits au titre des acquisitions de terrains.

- Nantissement en 9ème Rang du fonds de commerce à hauteur de 1 500 000 € au profit de EDEL en garantie d'une facilité de trésorerie octroyée à notre société pour un montant de 1 500 000 €.

- Contrat de fiducie surrété pour garantir en second rang le contrat de prêt de 6 000 K€ contracté par la société KERZIOU auprès de la SIL, remboursable en une échéance après une franchise de 7 ans en capital : transfert des titres VITRIM détenus par KERZIOU dans le patrimoine du Fiduciaire.

Valeur comptable de l'actif transféré : 3 939 107 €

Dettes restant due au 31/01/2019 : 6 000 K€.

Autres garanties données

Affectation hypothécaire en 1er rang à hauteur de 2 x 126 800 € sur l'usufruit des parcelles financé (cadastré section BZ 279,281,627,628,629,883,885), au profit de OSEO et BCME en garantie des 2 prêts de 1 M € chacun consentis à la société SCI VITRIM en 2011 et pour une durée de 15 ans.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				25 250	25 250
Cumul exercices antérieurs				10 204	10 204
Dotations de l'exercice				6 313	6 313
Amortissements				16 517	16 517
Cumul exercices antérieurs				9 468	9 468
Exercice				5 360	5 360
Redevances payées				14 828	14 828
A un an au plus				5 360	5 360
A plus d'un an et cinq ans au plus				5 960	5 960
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				11 320	11 320
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				253	253
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				253	253
Montant pris en charge dans l'exercice				5 360	5 360

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 56 695 euros

L'engagement retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de clôture.

La méthode de calcul retenue est conforme à la convention de détail de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Montant retenu : indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.37 %

Evolution des salaires : 1 %

Critère de turn over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.

KERZIOU
Société Par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 Euros
Siège social : La Tuilière - Centre Commercial Les Deux Places
13127 VITROLLES
RCS SALON DE PROVENCE 524 176 229

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 27 JUIN 2019
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

AFFECTATION

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme déficitaire de 185.364 euros de la façon suivante :

Déficit : -185.364 euros

Affectation :

- Le solde, au poste « Report à nouveau »

A hauteur de -185.364 euros

*Le solde dudit poste est ainsi porté à un
montant déficitaire de 2.945.579 euros.*

Total affecté..... -185.364 euros

Les capitaux propres s'élèvent ainsi à la somme déficitaire de 2.901.580 euros pour un capital social de 40.000 euros, et n'ont pas été reconstitués au cours de cet exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale des associés du 27 juin 2019.

**Certifié conforme
Le Président**



GREFFE

SAS KERZIOU

La Tuilière
Centre Commercial les Deux Places
13127 - VITROLLES

* * * * *

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 janvier 2019

MLA  COMMISSARIAT

MEMBRE INDÉPENDANT



A U D E C I A

KERZIOU

SAS au capital de 40 000 €

La Tuilière - Centre commercial les deux places

13127 VITROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS***Exercice clos au 31/01/2019*

Mesdames, Messieurs les associés,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS KERZIOU relatifs à l'exercice clos le 31/01/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS KERZIOU à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dépréciation du fonds de commerce

Risque identifié :

Le fonds de commerce est valorisé à l'actif du bilan pour 2 334 462 €, compte tenu du chiffre d'affaires dégagé et de la perte cumulée depuis plusieurs exercices, nous nous sommes interrogés sur la valeur d'inventaire de l'actif.

Notre réponse :

La dépréciation du fonds de commerce ne nous apparaît pas utile car nous estimons que la perte de valeur n'est pas durable. En effet, la restructuration financière et le remodeling du magasin en cours sur l'exercice devraient permettre de pérenniser et valoriser l'activité.

Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS KERZIOU à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Salon-de-Provence,
le 11 Juin 2019



MLA Commissariat
Jean MARTY
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	117 502	109 158	8 344
Fonds commercial (1)	2 334 462		2 334 462
Autres immobilisations incorporelles	470 633	178 230	292 403
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	198 841	189 652	9 188
Constructions	328 021	327 753	267
Installations techniques, matériel et outillage industriels	878 898	846 122	32 775
Autres immobilisations corporelles	3 443 214	3 168 900	274 314
Immobilisations corporelles en cours	2 507 673		2 507 673
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	3 939 480		3 939 480
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés	724 913		724 913
Prêts	6 681		6 681
Autres immobilisations financières	24 128		24 128
	14 974 446	4 819 816	10 154 629
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements	6 188		6 188
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	1 359 434		1 359 434
Avances et acomptes versés sur commandes	42 751		42 751
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	15 484		15 484
Autres créances	1 144 221		1 144 221
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	99 625		99 625
Charges constatées d'avance (3)	55 912		55 912
	2 723 614		2 723 614
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	17 698 060	4 819 816	12 878 244
(1) Dont droit au bail			113 420
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Bilan passif

	31/01/2019	31/01/2018
M.L.A. COMMISSARIAT <i>Commissaire aux Comptes</i> 64, Cours Carnot 13300 SALON de PROVENCE Tél. 04 90 56 21 38 SIRET: 380 693 291		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 760 215	-2 406 686
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-185 364	-353 529
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		269 850
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 901 580	-2 446 365
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	73 501	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 501	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 839 742	8 412 336
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 143 788	1 838 307
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 350	5 618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 076 131	1 953 538
Dettes fiscales et sociales	509 680	566 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 038 576	52 496
Autres dettes	94 054	81 905
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	15 706 322	12 910 628
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 878 244	10 464 263
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 784 727	3 456 581
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	6 917 245	9 448 430
(3) Dont emprunts participatifs	382 130	1 282 922
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	23 467 489	23 342 248
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	506 338	441 910
Chiffre d'affaires net	23 973 828	23 784 158
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	26 535	54 040
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	64 638	11 397
Autres produits	29 299	34 195
Total des produits d'exploitation (I)	24 094 299	23 883 791
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	19 390 965	18 884 276
Variations de stock	-84 454	384 669
Achats de matières premières et autres approvisionnements	59 196	53 053
Variations de stock	-2 354	-674
Autres achats et charges externes (a)	2 118 843	2 111 117
Impôts, taxes et versements assimilés	279 883	290 040
Salaires et traitements	2 014 016	1 997 114
Charges sociales	542 972	516 408
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	147 011	164 370
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 045	31 667
Total des charges d'exploitation (II)	24 476 123	24 432 041
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-381 824	-548 251
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	169 525	148 323
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	33 547	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	203 072	148 323
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	129 091	122 446
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	129 091	122 446
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	73 981	25 876
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-307 843	-522 375

Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	198 991	64 368
Sur opérations en capital	4 021 958	125 008
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	269 850	
Total des produits exceptionnels (VII)	4 490 799	189 376
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	138	4 085
Sur opérations en capital	4 291 808	17 379
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	73 641	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 365 587	21 464
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	125 212	167 912
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 733	-933
Total des produits	28 788 170	24 221 489
Total des charges	28 973 534	24 575 019
BENEFICE OU PERTE	-185 364	-353 529
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 360	17 335
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	169 429	146 194
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 288	577

M.L.A. COMMISSARIAT
 Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON DE PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Règles et méthodes comptables

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019,
dont le total est de 12 878 244 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant une perte de 185 364 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés en charge selon leur nature (art. 321-10.1 du PCG).

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

La méthode des composants qui consistent à ventiler une immobilisation corporelle en fonction des différents éléments significatifs qui la composent, n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Stocks

Les marchandises sont évaluées au dernier prix d'acquisition connu, prix 3 fois net majoré des frais sur achats (cotisations et transports).

Les articles en stock sont évalués selon les familles, soit à leur prix d'acquisition, soit par référence à leur prix de vente auquel est appliqué un coefficient réducteur représentant la marge bénéficiaire propre à chaque famille d'articles.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 96 983 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2018 dont le remboursement est demandé, en l'absence d'IS est de 104 700 euros.

Règles et méthodes comptables

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement au travers de la mise en réserve du résultat dégagé sur ce crédit.

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Faits caractéristiques

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Réalisation d'un contrat de fiducie-sureté le 22 novembre 2018 entre la société KERZIOU, en qualité de constituant, Maître Jean-François MORVAN, en qualité de Fiduciaire et les banques ARKEA et BPI FRANCE et la Société Immobilière LECASUD (SIL) en qualité de bénéficiaires.

Objet du contrat :

Les parties présentes à l'acte conviennent expressément que la présente convention constitue une convention de fiducie sûreté au sens de l'article 2011 et suivants du code civil et des articles 2372-1 et suivants du Code Civil.

Le présent contrat de Fiducie prend effet à sa date de signature soit le 22 novembre 2018 et restera en vigueur jusqu'au remboursement complet par la société Kerziou de toutes les sommes dues aux banques au titre du prêt bancaire ARKEA et du prêt bancaire BPIFRANCE et au remboursement complet par la société KERZIOU de toutes les sommes dues à la SIL sans pouvoir excéder quatre-vingt-dix-neuf ans.

Dans le but de garantir le remboursement des Prêts Bancaires ARKEA et BPI FRANCE et du Prêt SIL en capital, intérêts, frais et accessoires, le Constituant (SAS KERZIOU) a transféré provisoirement la propriété des titres de participation Vitrim, au Fiduciaire (Maître Jean-François Morvan), afin que ce dernier les conserve dans le Patrimoine d'Affectation, tant que la société KERZIOU ne se sera pas complètement acquittée de sa dette à l'égard des Banques en priorité au titre des Prêts Bancaires ARKEA et BPI FRANCE, et tant que la société KERZIOU ne se sera pas complètement acquittée de sa dette à l'égard de SIL en second rang au titre du Prêt SIL, dans les conditions contractuellement prévues au Contrat de Prêt Bancaire ARKEA et/ou au Contrat de Prêt Bancaire BPI FRANCE et/ou au Contrat de Prêt SIL, à charge pour le Fiduciaire:

- soit de transférer le Patrimoine Fiduciaire aux Bénéficiaires dans les conditions prévues ci-après, dans l'hypothèse où les dettes de la société KERZIOU au titre du Prêt Bancaire ARKEA et/ou du Prêt Bancaire BPI FRANCE et/ou du Prêt SIL n'auront pas été totalement remboursées;

- soit de restituer le Patrimoine Fiduciaire au Constituant, dans l'hypothèse où les dettes de la société KERZIOU au titre du Prêt Bancaire ARKEA, du Prêt Bancaire BPI FRANCE et du Prêt SIL auront été totalement remboursées.

Pour les besoins du contrat de Fiducie et conformément à l'article 2372-2 du Code Civil, à la date des présentes, la valeur des Actifs Fiduciaires, objet du transfert dans le patrimoine Fiduciaire, est estimée, compte tenu de la situation active et passive de la société à 6.053.673,58€ (six millions cinquante trois mille six cent soixante treize euros et cinquante huit centimes pour les 20.098 titres soit trois cent un euros et vingt et centimes (301,21€) la part sociale(valeur arrondie).

Le constituant fera, le cas échéant, son affaire du paiement, à bonne date, de tout impôt dû au titre des résultats de la fiducie.

Les Actifs fiduciaires demeurent soumis au régime mère-fille , conformément à l'article 145 du CGI, le fiduciaire exerçant les droits de vote dans le sens déterminé par le Constituant, dans les limites prévues à l'article 12 du présent Contrat de fiducie.

Faits caractéristiques

De même, les Actifs Fiduciaires demeurent soumis au régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du CGI, le Fiduciaire exerçant les droits de vote dans le sens déterminé par le constituant, dans les limites prévues à l'article 12 du présent contrat de fiducie.

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 334 462			2 334 462
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	581 962	6 174		588 136
Immobilisations incorporelles	2 916 424	6 174		2 922 598
- Terrains	198 841			198 841
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	328 021			328 021
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	857 059	21 839		878 898
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 131 251	3 750		3 135 001
- Matériel de transport	123			123
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	296 175	3 551		299 725
- Emballages récupérables et divers		8 364		8 364
- Immobilisations corporelles en cours	158 515	2 349 158		2 507 673
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 969 984	2 386 661		7 356 645
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 212 959	3 938 566	4 212 045	3 939 480
- Autres titres immobilisés	780 916	23 760	79 763	724 913
- Prêts et autres immobilisations financières	35 967	10 725	15 883	30 809
Immobilisations financières	5 029 842	3 973 051	4 307 691	4 695 203
ACTIF IMMOBILISE	12 916 250	6 365 886	4 307 691	14 974 446



Notes sur le bilan

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
FONDS DE COMMERCE MAGASIN (TUILDIS)	1 265 326			1 265 326
FONDS DE COMMERCE LASER			34 301	34 301
DROIT AU BAIL	113 420			113 420
FONDS DE COMMERCE CROISSANT CROQ	15 000			15 000
MALI TECHNIQUE FONDS HYPER *			906 414	906 414
Total	1 393 746		940 715	2 334 461

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils continuent à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de nos fonds commerciaux est au moins égale à la valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur nos fonds commerciaux.

*Mali technique affecté au fonds de commerce de l'hypermarché et du Drive appartenant à la société KERZIOU suite à l'absorption de sa filiale TUILDIS (Fusion placée sous le régime de faveur : Article 210 A du CGI).

Notes sur le bilan

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	259 579	27 810		287 389
Immobilisations incorporelles	259 579	27 810		287 389
- Terrains	187 717	1 936		189 652
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	326 903	850		327 753
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	836 476	9 647		846 122
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 794 859	93 005		2 887 864
- Matériel de transport	123			123
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 010	12 904		279 914
- Emballages récupérables et divers		999		999
Immobilisations corporelles	4 413 087	119 341		4 532 428
ACTIF IMMOBILISE	4 672 666	147 150		4 819 816

Notes sur le bilan

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 246 426 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 681		6 681
Autres	24 128		24 128
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 484	15 484	
Autres	1 144 221	1 144 221	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	55 912	55 912	
Total	1 246 426	1 215 617	30 809
Prêts accordés en cours d'exercice	10 725		
Prêts récupérés en cours d'exercice	15 859		

Produits à recevoir

	31/01/2019	31/01/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	265 296	221 785
Disponibilités		
Total	265 296	221 785

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	269 850		269 850	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	269 850		269 850	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			269 850	

Les amortissements dérogatoires concernaient les frais d'acquisition des parts sociales de la SCI VITRIM. Ils ont été repris sur l'exercice du fait du transfert des titres VITRIM dans le patrimoine de la Fiducie surété (Maître MORVAN)

Notes sur le bilan

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		73 501			73 501
Total		73 501			73 501
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		73 501			

M.L.A. COMMISSARIAT
 Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET 380 693 291

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 701 972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	382 130	382 130		
- à plus de 1 an à l'origine	3 457 611	672 885	1 914 531	870 196
Emprunts et dettes financières divers	8 146 203	2 146 203		6 000 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 076 131	2 076 131		
Dettes fiscales et sociales	507 266	507 266		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 038 576	1 038 576		
Autres dettes	94 054	94 054		
Produits constatés d'avance				
Total	15 701 972	6 917 245	1 914 531	6 870 196
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	3 671 699			

Charges à payer

	31/01/2019	31/01/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 650	4 308
Emprunts et dettes financières divers	44 058	17 359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 505	377 141
Dettes fiscales et sociales	410 273	451 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 247	39 388
Total	783 733	889 690

Notes sur le bilan

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

		31/01/2019	31/01/2018
Charges d'exploitation	M.L.A. COMMISSARIAT <i>Commissaire aux Comptes</i> 64, Cours Carnot 13300 SALON de PROVENCE Tel. 04 90 56 21 38 SIRET: 380 693 291	55 912	58 926
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Total		55 912	58 926

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : 12 884 euros

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A compter du 1er février 2017, la société KERZIOU est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BELAIR. Le groupe est constitué de la société BELAIR, tête de groupe et de ses filiales KERZIOU et VITRIM.

La convention d'intégration prévoit que chaque société du groupe constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et les charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits des filiales ou charges d'impôts liées au régime d'intégration fiscale).

La société BELAIR a opté conformément à l'article 223 I du code général des impôts, pour une imputation du déficit d'ensemble du précédent groupe sur une base élargie à savoir sur la société Kerziou et Vitrim

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 90 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	11	
Ouvriers	71	
Total	90	

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
 64, Cours Carnot
 13300 SALON de PROVENCE
 Tél. 04 90 56 21 38
 SIRET: 380 693 291

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	56 695
Engagements de crédit-bail mobilier	11 572
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	68 267
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Suretés réelles

- Nantissement au 1er rang au profit de la BCME et OSEO, du fonds de commerce en garantie des emprunts souscrits.
Valeurs d'Actif : 2 285 160 €

Dette restant due : 667 788 €

- Promesse de nantissement du fonds de commerce du Drive déporté créé en 2011
Valeur d'Actif : PM

Dette restant due : 110 000 €

- Contrat de Fiducie surêté pour garantir les prêts bancaires BPI FRANCE de 1 900 K€ et ARKEA de 1 900K€ en 1er rang : Transfert des titres VITRIM détenus par KERZIOU dans le patrimoine du Fiduciaire.

Valeur comptable de l'actif transféré : 3 939 107€

Dette restant due : 1 951 431 €

- Nantissement du fonds de commerce au profit de BCME et OSEO en garantie des emprunts souscrits pour le refinancement des dettes.
Montant garanti : 2 500 000€

Valeur d'actif : 2 319 462 €

Dette restant due au 31 /01/2019 : 573 128 €

- Nantissement du fonds de commerce et hypothèque conventionnelle sur les parcelles financées au profit de BCME et OSEO en garantie des emprunts souscrits au titre des acquisitions de terrains.

- Nantissement en 9ème Rang du fonds de commerce à hauteur de 1 500 000 € au profit de EDEL en garantie d'une facilité de trésorerie octroyée à notre société pour un montant de 1 500 000 €.

- Contrat de fiducie surêté pour garantir en second rang le contrat de prêt de 6 000 K€ contracté par la société KERZIOU auprès de la SIL, remboursable en une échéance après une franchise de 7 ans en capital : transfert des titres VITRIM détenus par KERZIOU dans le patrimoine du Fiduciaire.

Valeur comptable de l'actif transféré : 3 939 107 €

Dettes restant due au 31/01/2019 : 6 000 K€.

Autres garanties données

Affectation hypothécaire en 1er rang à hauteur de 2 x 126 800 € sur l'usufruit des parcelles financé (cadastré section BZ 279,281,627,628,629,883,885), au profit de OSEO et BCME en garantie des 2 prêts de 1 M € chacun consentis à la société SCI VITRIM en 2011 et pour une durée de 15 ans.

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				25 250	25 250
Cumul exercices antérieurs				10 204	10 204
Dotations de l'exercice				6 313	6 313
Amortissements				16 517	16 517
Cumul exercices antérieurs				9 468	9 468
Exercice				5 360	5 360
Redevances payées				14 828	14 828
A un an au plus				5 360	5 360
A plus d'un an et cinq ans au plus				5 960	5 960
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				11 320	11 320
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				253	253
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				253	253
Montant pris en charge dans l'exercice				5 360	5 360

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 695 291

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 56 695 euros

L'engagement retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de clôture.
La méthode de calcul retenue est conforme à la convention de détail de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Montant retenu : indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.37 %

Evolution des salaires : 1 %

Critère de turn over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.